

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.3 - Les revêtements

Le choix d'un revêtement doit être fait en fonction de la fréquentation, de la nature du sol et de la période d'utilisation de l'aire de stationnement.

On privilégiera les aspects paysagers. Un revêtement du sol type empierrement, terre stabilisée, prairie, s'intégrera toujours mieux qu'un revêtement en enrobé ou béton.

Nous indiquerons les différentes techniques possibles.

Toutes nécessitent une adaptation en fonction du terrain, des matériaux disponibles et des habitudes locales.

L'aide d'un laboratoire d'analyse de sol et d'un bureau d'études techniques est souhaitable pour établir les meilleures proportions et qualités des matériaux.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB